

62

INTERVENTION DE LA REPUBLIQUE DE MADAGASCAR
Seizième session de l'Examen Périodique Universel
1^{er} mai 2013

CAMEROUN

Monsieur le Président,

La délégation malgache souhaite la bienvenue à la délégation (ministérielle) camerounaise et la félicite pour son rapport national et pour la brillante présentation qui a été effectuée dans ce sens.

Elle salue la démarche participative et inclusive adoptée par le Cameroun dans l'élaboration de ce rapport avec la participation de tous les acteurs et représentants de la société civile.

La délégation malgache note avec satisfaction les progrès réalisés par les autorités camerounaises depuis le premier cycle d'examen, notamment pour le renforcement des cadres juridique et institutionnel de promotion et de protection des droits de l'homme.

Nous félicitons les Autorités camerounaises de :

- l'adoption de la législation visant à renforcer l'indépendance de la Commission nationale des droits de l'homme et des libertés, et de la loi améliorant la conformité de celle-ci avec les Principes de Paris ;
- la création d'un Comité interministériel de suivi et de lutte contre la traite des personnes et la modification de la loi sur la traite des enfants afin de l'étendre à toutes les personnes victimes de traite, en même temps de combattre la traite sous toutes ses formes.

Nous nous réjouissons également des avancées enregistrées par le Gouvernement camerounais en matière de logement convenable et de l'amélioration de la qualité de l'enseignement, de la santé, et des conditions de détention, ainsi que de la protection des droits des personnes vulnérables et l'encourage à poursuivre les efforts engagés dans ces domaines.

Enfin, la délégation malgache sollicite l'appui de la communauté internationale pour accompagner le Cameroun dans ses efforts pour la mise en œuvre des recommandations de l'Examen Périodique Universel (EPU).

Je vous remercie.

M^r RAZAFITRIMO SOLOFO
Premier Conseiller